



Les ONG dénoncent une crise de l'accueil des migrants

Les ONG dénoncent une crise de l'accueil des migrants : Plusieurs ONG qui viennent en aide aux migrants ont haussé le ton ces derniers jours contre le gouvernement qu'elles accusent d'entraver leur travail. En cause, le manque criant de places d'hébergement alors que les évacuations de campements se succèdent, notamment aux abords du centre de premier accueil situé dans le nord de Paris. « Laisser les migrants dehors sans hébergement, c'est indigne de ce que nous sommes, de nos valeurs ». Mardi dernier lors de son discours aux préfets, Emmanuel Macron a redit son ambition de ne voir « personne dans les rues d'ici la fin de l'année », comme il l'avait déjà indiqué fin juillet. Dans les faits, la tension est pourtant forte entre les acteurs du terrain et les services de l'Etat, alors que la crise migratoire se transforme jour après jour en une crise de l'accueil. C'est notamment le cas dans le nord de Paris, aux alentours du centre de premier accueil situé Porte de La Chapelle. La semaine dernière, la directrice générale adjointe d'Emmaüs Solidarité, Aurélie El Hassak-Marzorati, menaçait de ne pas ouvrir le bâtiment le lundi suivant sans garanties de l'Etat sur l'augmentation du nombre de places d'hébergement. Saturé, le centre peine à remplir sa fonction : offrir une alternative à la rue aux migrants fraîchement arrivés et servir de « sas » avant une orientation vers le système « classique » d'accueil. Mais il n'a jamais été pensé comme une solution durable et doit d'ailleurs déménager au printemps prochain. Depuis, les choses se sont quelque peu apaisées et le centre devrait finalement ouvrir ses portes. Une décision qui n'est peut-être pas étrangère à la visite impromptue faite le lendemain de ce coup de gueule par le ministre de la Cohésion des territoires... Jacques Mézard a donné à cette occasion des garanties pour améliorer la « fluidité » des entrées et sorties. Pour autant, Emmaüs Solidarité estime toujours que cette « fluidité » n'est « pas satisfaisante » en l'état et réclame depuis des semaines « la reconstitution d'un parc de places dédiées à hauteur des besoins ». « Efficacité et fermeté ». Médecins du monde estime également qu'il y a eu « un changement des règles du jeu » après l'évacuation fin août d'environ 2 500 personnes qui campaient aux abords du centre, faute de turn-over. « Il y a désormais un fléchage des personnes mises à l'abri qui n'avait pas lieu à ce stade, les situations administratives sont mises à jour dès l'entrée dans le centre de premier accueil alors qu'avant cela se faisait en aval », explique Louis Barda, coordinateur général des programmes migrants de l'ONG. Une « accélération de la prise d'informations » qui vise, selon lui, à opérer plus rapidement un « tri » entre les migrants. Notamment ceux visés par le règlement de Dublin selon lequel le pays de premier entrée dans l'Union européenne est responsable de la demande d'asile. Surtout, Médecins du monde dénonce l'attitude des forces de l'ordre dont la présence s'est renforcée depuis la dernière évacuation des campements de Porte de La Chapelle. « Ces dernières empêchent tout regroupement et pratiquent un harcèlement systématique auprès des migrants », a protesté l'ONG dans un communiqué diffusé il y a dix jours. Sa présidente, Françoise Sivignon, y parle même d'« une politique de chasse à l'homme délibérée qui vise à repousser les migrants pour les éloigner et les rendre invisibles ». Accélérer l'identification des futurs déboutés et évacuer les campements à tout prix : c'est la traduction concrète du diptyque « efficacité et fermeté » prôné par le ministre de l'Intérieur Gérard Collomb. Si les associatifs estiment que leur travail est entravé, la mairie de Paris assure laisser le temps au nouveau pouvoir de trouver sa politique d'accueil. C'est pourtant pour l'instant le parent pauvre de la réforme sur le droit d'asile et l'immigration, dont le projet de loi devrait être bientôt présenté en conseil des ministres. En attendant, c'est devant les tribunaux administratifs que se règlent depuis des mois les conflits entre préfets et associations.